



## Pourquoi le Projet Sol ?

On assiste aujourd'hui à une montée de la pauvreté et de la précarité due notamment à la **rareté artificielle de la monnaie**, empêchant une part importante de la population d'avoir accès aux conditions minimum de bien-être et/ou d'entreprendre des activités créatrices d'emploi.

Il s'agit, donc, par la **création d'une monnaie d'échange complémentaire, de redonner à la monnaie ses fonctions de facilitation, de médiation et d'échanges** pour permettre au plus grand nombre de participer à des processus d'échanges, de développer leur capacités de création d'activité et d'avoir accès à un ensemble de biens et services d'utilité sociale, écologique et d'intérêt collectif.

Il s'agit, par la **création d'une monnaie d'utilité écologique et sociale**; dans un circuit économique spécifique qui se reconnaît dans les grands principes de l'Economie Sociale et Solidaire et du développement soutenable, **sur Internet et carte à puce** :

- De **renforcer et développer les structures relevant de l'Économie Sociale et Solidaire** et de rendre plus visible et plus lisible l'ensemble constitué par ces structures : il s'agit de **favoriser les conditions de fidélisation et de coopération sur la base des valeurs humanistes partagées** pour la promotion et biens et services d'utilité sociale et écologique ou présentant des garanties éthiques
- De permettre, par un **moyen de solvabilisation complémentaire, l'accès aux biens d'utilité sociale, écologique et d'intérêt collectif** dans le cadre du circuit des adhérents au réseau Sol; de donner aux personnes la possibilité **d'entrer dans des circuits d'échange et de réciprocité**, en multipliant les possibilités d'échange entre les personnes (temps, services).
- De **favoriser la création d'activités** par les personnes bénéficiaires du SOL et au sein de l'économie sociale et solidaire, et de soutenir des actions et projets d'utilité sociale.
- De faciliter et développer l'échange de biens et de services entre les personnes constituant le réseau des bénéficiaires et entre les structures de l'économie sociale et solidaire, de **créer du lien social**...

*et favoriser une réappropriation démocratique de la monnaie comme moyen et non comme fin.*



## Le SOL

Un projet pour réunir sur un même support:

- **Des échanges de temps entre des personnes (SOL Temps)** : Echanger des services, valoriser le bénévolat...
  - *ex : un groupe de personnes échangent mutuellement du temps pour créer ou développer un service d'utilité collective (réseau de garde d'enfants à domicile, accompagnement de personnes âgées*
  - *ex: une association donne des SOL à ses bénévoles pour valoriser le temps passé*
  
- **Des points de coopération - fidélisation**
  - *exemple : achat de biens et services auprès d'une structure participant au projet SOL : des SOL sont donnés par la structure à l'acheteur qui peut les utiliser dans le cadre du circuit déterminé (signataires de la charte SOL, labellisation des biens et services qui entrent dans le champ d'utilisation du SOL...)*
  
- **Des échanges de biens inter - entreprises (système de type WIR)**
  - *Ex : une entreprise acquière et donne des SOL en vendant et en achetant des biens à d'autres entreprises (circuit PME/TPE)*
  
- **De la monnaie « affectée » à des services publics** (dont collectivités territoriales) ou à des biens reconnus d'utilité écologique ou sociale, pour faciliter l'accès à des services ou orienter des comportements écologiques et citoyens.
  - *ex : une collectivité locale peut donner des SOL pour favoriser l'utilisation des transports en commun, pour encourager le covoiturage, pour développer l'accès aux activités sportives et culturelles de certaines populations,...*

Le SOL, à travers le **support unique** d'un support électronique, carte à puce, permet de cumuler ces différents usages, déjà existants ou à créer.

Le SOL remplit les fonctions d'unité de compte, de moyen d'échange, d'investissement, mais non de spéculation : **monnaie fondante ...mais non perdue car réaffectée à des projets** et causes grâce à un vote des bénéficiaires

- *ex : affectation volontaire de SOL à un projet de dimension locale, (vote des utilisateurs sur une liste proposée par un comité de pilotage ...), éventuellement, cofinancé ou abondé par le « local » (collectivités, organismes et structures locales ...)*

Le SOL peut être **cessible à titre gracieux**.



## Le système SOL

- **Une association nationale SOL**, qui se donne pour objectifs, entre autres ...
  - *de mener toute étude, recherche et action* nécessaire pour la mise en oeuvre du SO et d'assurer une fonction de veille afin de le faire évoluer,
  - **d'élaborer une charte d'utilisation du SOL, et de mettre en oeuvre des moyens de régulation** pouvant prendre la forme d'une labellisation des acteurs et des services,
  - **d'organiser la concertation** entre les différents acteurs du projet (Economie Sociale et Solidaire, collectivités publiques, ...) **afin que l'utilisation du SOL se fasse dans l'intérêt de tous.**
  - **De rendre service à ses membres**
  
- **Un système décentralisé sur chaque lieu d'expérimentation**

**Recensement des besoins sociaux et écologiques repérés par les acteurs des territoires et par les utilisateurs de la carte SOL afin d'envisager toutes les modalités de mise en oeuvre et utilisation de la carte SOL**

**Création de comités de pilotage locaux** qui :

  - *conçoivent la charte locale d'adhésion* des producteurs et utilisateurs de SOL sur des territoires donnés
  - **labellisent les produits et services** sélectionnés en fonction de leur nature (écologique ou sociale), et du statut ou de la qualité des organismes adhérents (Coopérative, Association, Mutuelle, collectivité territoriale,...)

## Le SOL, en perspective

- expérimentation locale dans trois régions françaises (Bretagne, Ile de France, Nord Pas de Calais).
- En utilisant les technologies Internet et carte à puce, ainsi que les serveurs vocaux.
- Après analyse, et perfectionnement → déploiement national.
- En synergie avec d'autres projets européens proches.
- Participation à l'élaboration d'un projet mondial de monnaie d'utilité écologique et sociale.



## Les acteurs du projet SOL

### A l'origine du projet

- Trois entreprises de l'économie sociale



- Des réseaux et des médias



- Des acteurs de systèmes d'échanges locaux (InterSEL Ile de France)
- Les pouvoirs publics par l'intermédiaire de Patrick Viveret, dans le cadre de la mission « Nouveaux facteurs de richesse »

### Les partenaires du projet SOL- EQUAL

- *Des entreprises de l'économie sociale*  
Chèque déjeuner, MACIF, MAIF, Crédit Coopératif.
- *Des collectivités territoriales*  
Conseil Régional du Nord Pas de Calais, Ile de France, Bretagne.  
Villes de Lille, Roubaix, Fontenay aux Roses.  
Conseil Général Ille et Vilaine.
- *Des acteurs de l'économie sociale et solidaire*  
CRES Nord Pas de Calais.  
APES Nord Pas de Calais.  
SCOP -IC. - Correspondant projet Sol pour la région Bretagne.  
E2I – correspondant Nord Pas de Calais.  
CEEFIA – Correspondant Ile de France.

### Les acteurs partie prenante de l'expérimentation

L'action 1 du programme Equal doit nous permettre de repérer les besoins écologiques et sociaux des territoires, ainsi que l'ensemble des partenaires qui s'engageront dans l'expérimentation – producteurs et utilisateurs de la carte SOL.